

CHALLENGE « LE PANIER D'OR »

SAISON 2020-2021 – 1^{ère} EDITION



Documents mis à disposition pour la mise en œuvre du Panier d'Or :

- Une affiche de l'événement pour chaque club affilié du département des Côtes d'Armor
- Des flyers de l'événement pour communiquer sur l'événement
- Une invitation à venir participer au Challenge « Panier d'Or » à personnaliser en fonction de son club.
- Les différentes informations du Panier d'Or sur le site internet du CD22 : <https://www.basket22.fr/>
- Une grille de saisie des résultats (format excel)

L'ensemble des licenciés, filles et garçons, nés en 2010 et 2011 doivent être évalués sur les épreuves du Challenge « Le Panier d'Or ».

RAPPEL

Le respect des dates de naissance 2010 et 2011 est incontournable pour participer aux épreuves.

Aucun licencié U9 ne peut participer à la phase finale départementale, même si un licencié (une licenciée) est surclassé(e) pour les compétitions.

OBJECTIFS DU CHALLENGE PANIER D'OR

- * Maîtriser les fondamentaux incontournables de la catégorie U11.
- * Favoriser la répétition de gestes techniques à travers des épreuves individuelles.
- * Favoriser la vitesse d'exécution des gestes techniques.
- * Mettre en valeur la performance individuelle de l'enfant.
- * Rassemblement autour d'un moment festif pour le club et les jeunes.
- * Avoir des éléments supplémentaires pour construire vos séances d'entraînement.
- * Outil de détection pour l'Equipe Technique Départementale 22.

Contact pour répondre à toutes vos questions :

Delphine GAPIHAN / 07.71.67.41.67 / d.gapihanctf22@gmail.com

REGLEMENT

- Un ou une licencié(e) « fille » ou « garçon » ne peut représenter que le club où la licence a été enregistrée.
- Le respect des dates de naissance 2010 et 2011 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U9 ne peut participer à la phase finale départementale même si celui-ci est surclassé pour les compétitions.
- Pour la finale départementale, le ballon mis à disposition pour passer les épreuves sera uniquement un taille « 5 » et la hauteur des paniers sera obligatoirement à 2,60 mètres.
- La finale départementale se déroulera le jour de la Fête Nationale du Mini-Basket sur le site d'accueil des U11.
- En cas d'égalité pour établir le podium lors de la finale départementale, il sera demandé de repasser l'épreuve « la Cible » jusqu'à l'obtention d'une différence de score pouvant départager les candidats.
- Lors de l'entraînement des candidats aux épreuves, il sera fait un rappel des épreuves et du jugement de celles-ci.

INFORMATIONS

LA PHASE CLUB : à organiser avant **le 8 mars 2021**

Charge à chaque club du département d'organiser les épreuves du Panier d'Or pour l'ensemble de ses licenciés nés en 2010 et 2011.

Les obligations

❖ **Sportives**

Chaque club devra saisir les résultats sur la grille de saisie des scores et la retourner par mail au Comité Départemental pour **le 8 mars 2021** à l'adresse suivante : cd22basket@orange.fr (+ copie à d.gapihanctf22@gmail.com).

❖ **Communication**

Les différents articles de presse et photos pourront être adresser au Comité Départemental à l'adresse suivante : cd22basketcommunication@gmail.com

LA PHASE FINALE DEPARTEMENTALE : sera organisée lors de la Fête Nationale Mini-Basket le **29 Mai 2021**.

Les 12 meilleurs scores féminins et masculins seront qualifiés pour la finale départementale.

Les 12 garçons et les 12 filles recevront une convocation par mail du Comité Départemental pour participer à la finale départementale lors du temps du midi sur le site d'accueil de la Fête Nationale du Mini-Basket U11.